



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 05/05/2025

Echéance le : 30/06/2025

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

L.C.R.		Echéances		TVA : FR12902550565	
Magasinier :		CS/SB			
N° Document		N° Client		V.I.N.	
5177179		0165285		Zone Expedition : 03	
Votre Commande		Marque		N° Immatriculation	
				Kilométrage	
				N° Commande	
				5924679	
Désignation		N° Pièce		Quantité ou temps	
** BL 5924679 DU 05/05/2025 **				C T	
CITROEN C4 PICASSO II 1.6 BlueHDi 120 - FQ347LD				Prix unitaire hors taxe €	
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN C4 PICASSO II 1.6 BlueHDi 120 - FQ347LD				Remise %	
NUMERO DE COMMANDE :				Prix unitaire net hors taxe €	
E:AMORTISSEUR AV PSA		1635532480 B2RA05		2,00 4	
SUPPORT D'AMORTISSEUR		9800479780 C2RB07		2,00 4	
I:KIT DE PROTECTION AMORT		MONPK434		4	
PSA					
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 278,93					
Pieces en commande ... 2					
CHER CLIENT					
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.					
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS					
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.					
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT					
</					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5177179 N° Client 0165285 N° Commande 5924679

Echéance le : 30/06/2025

05/05/2025 334,72



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.